LIGUE CALÉDONIENNE DE NATATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.
LUNDI 02 mars 2026 - CARD

Lundi 02 mars 2026- début des travaux à 17h30 - fin des travaux à 19h30.

Appel nominal par le président
Assistaient à la réunion du comité directeur :

Nom, Prénom	Fonction	Présents	Absents excusés
Jean Claude ROBIN	Président	X	
Cyril HUET (CH)	Trésorier	X	
Raphael ZANON (RZ)	Secrétaire général adjoint	X	
Marianne BROU (MB)	Membre	X	
Stéphane DELANDE (SD)	Membre		x
Sandrine LADRECH (SL)	Membre	X	
Chantal MUGNIER (CM)	Membre	X	
Nathalie NAUD (NN)	Membre	En visio	
Charlotte PRIOURET (CP)	Membre		X
Alisson MAVAETAU (AM)	Secrétaire de la ligue et de séance	X	
Stéphane TICHON (Le CTL)	Conseiller technique de ligue (CTL)	X	

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 26 janvier 2026
2. Information suivie des dossiers en cours par le président.
3. Validation des bilans d'activité et du budget prévisionnel 2026.
4. Validation de la commission sportive du 25 février 2026
5. Validation des déplacements de Marianne Océania Fidji et championnat d'Europe à Paris.
6. Point sur les formations en cours et à venir
7. Questions diverses.

PRÉAMBULE

Le président ouvre la séance et confirme la démission de Sandie Freulon de ses fonctions de secrétaire générale pour des raisons personnelles et professionnelles. Le président en informe officiellement les membres du comité directeur.

Le comité directeur tient à adresser ses plus sincères remerciements à Sandie pour son engagement exemplaire, son investissement constant et ses nombreuses années de bénévolat au service de la Ligue Calédonienne de Natation.

Sandie poursuivra son engagement en qualité d'officiel lors des compétitions, continuant ainsi à œuvrer activement au bord des bassins.

Il est envisagé que le secrétaire général adjoint accède aux fonctions de secrétaire général. Cette modification statutaire ne nécessite pas la tenue d'une Assemblée Générale

1. Validation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 26 janvier 2026

Le procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Information suivie des dossiers en cours par le président.

Poste de CTL

Le projet d'accompagnement financier est en cours de traitement par les instances nationales. Une relance effectuée début janvier a permis d'obtenir une réponse en février indiquant que le service juridique travaille à l'élaboration d'une convention avec la Fédération Française de Natation.

Bien que le principe semble validé, le retour du service juridique est attendu depuis plus de quinze jours. Une nouvelle relance est programmée à la mi-mars. Afin de renforcer cette démarche, le président prendra directement contact avec le service juridique, en mettant en copie le président et le directeur général de la Fédération.

Réforme du dispositif d'aide à l'Outre-mer

La ligue poursuit un travail de plaidoyer visant à faire reconnaître les spécificités géographiques du Pacifique.

Il est demandé que les déplacements vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande puissent bénéficier des mêmes dispositifs d'aide que ceux accordés pour les Championnats de France. Pour des compétitions de niveau équivalent, les coûts de transport dans la zone Pacifique demeurent particulièrement élevés, malgré des distances moindres qu'avec la métropole.

Une réponse commune doit être transmise avant la date limite du 27 mars, cosignée par les présidents des ligues de Nouvelle-Calédonie et de Tahiti. Cette démarche conjointe repose sur un constat partagé des difficultés financières rencontrées, malgré des écarts de coûts significatifs

Ce dossier vise également à concrétiser des engagements formulés par écrit dès avril 2022, restés à ce jour sans application. Il est souligné que la Nouvelle-Calédonie et Tahiti sont les seuls territoires d'Outre-mer à avoir répondu formellement à la consultation engagée sur l'amélioration du dispositif.

3. Validation des bilans d'activité et du budget prévisionnel 2026.

Les différents bilans sont présentés au Comité Directeur :

- le bilan moral du Président ;
- le bilan de la Commission des Officiels, avec un hommage particulier rendu à Raphaël pour sa participation exemplaire à l'ensemble des compétitions ;
- le bilan de la Commission Sportive, articulé autour de trois axes majeurs : la formation, la performance et le développement ;
- le budget prévisionnel 2026.

Évolution des aides publiques

- **Subvention du Gouvernement** : 3,85 millions de francs pour 2026 (2,85 M pour les axes 1, 2 et 3 et 1 M pour la performance),
- **Aides de l'Agence Nationale du Sport (ANS)** : estimées entre 2,5 et 3 millions de francs (un montant de 4,59 millions figure toutefois dans les documents de travail).

Ressources propres

Les ressources propres sont évaluées à environ 8 millions de francs. Elles proviennent de la participation des licenciés aux compétitions, au montant de la part reversée aux ligues sur le prix de la licence et aux formations initiées par l'Erfan.

Le président informe les membres de la mise en place annoncée d'un logiciel national par la Fédération, destiné à renforcer le contrôle comptable des clubs et à garantir le respect du principe du « tout licence ». Ce dispositif imposera une distinction claire entre la part « adhésion » et la part « licence ».

Commissaire aux comptes

Le comité directeur débat de l'opportunité de maintenir un commissaire aux comptes (CAC), au sein de la ligue

- Des négociations sont en cours afin de réduire les honoraires du CAC et de l'expert-comptable pesant sur le budget de la ligue.
- La ligue n'est plus légalement tenue de désigner un CAC, ses subventions publiques étant désormais inférieures au seuil réglementaire de 18 millions de francs.
- Toutefois, le président préconise son maintien en tant que garant de la transparence financière.

Après échanges, l'ensemble des bilans ainsi que le budget prévisionnel 2026 sont approuvés par le comité directeur.

4. Validation de la commission sportive du 25 février 2026.

Organisation des réunions de la Commission Sportive

Stéphane Delande, absent et excusé, souhaite soulever plusieurs interrogations relatives à sa présence en tant qu'élu aux réunions de la commission sportive (demandes reçues par mail) .

Il rappelle que ces réunions se tiennent majoritairement le mercredi matin (8h–11h), créneau peu compatible avec ses obligations professionnelles, ce qui ne lui permet pas d'y participer et souhaite modifier le jour.

Il demeure difficile de modifier le jour de réunion de la commission sportive, en raison de l'indisponibilité des entraîneurs, mobilisés sur les dispositifs CHAM ou sur d'autres activités au sein de leurs clubs. À ce stade, le mercredi apparaît comme le créneau le plus adapté au regard des contraintes identifiées.

Il est également rappelé que le travail préparatoire de la commission est largement assuré par Stéphane Tichon, salarié de la ligue, afin de soutenir l'action des bénévoles, sans pour autant disposer d'un pouvoir décisionnel en tant qu'élu.

Encadrement des projets sportifs et des stages

Une interrogation porte sur l'identification des entraîneurs susceptibles d'accompagner ces actions, dans un contexte où les clubs rencontrent des difficultés à libérer leurs cadres techniques pour les déplacements.

Dans cette perspective, il est envisagé de solliciter, si nécessaire, des élus du comité directeur afin d'assurer l'encadrement administratif et logistique des jeunes lors de ces déplacements, en complément de l'encadrement technique.

Intégration des nageurs expatriés

Par mail Stéphane Delande indique ne pas être favorable à l'intégration des nageurs expatriés dans le cadre des sélections.

Le comité directeur rappelle néanmoins le cadre précédemment défini :

- les nageurs expatriés peuvent être retenus uniquement dans la limite des places disponibles après sélection des nageurs s'entraînant localement ;
- ils doivent obligatoirement participer aux entraînements avec la sélection locale jusqu'au départ en compétition, afin de garantir la cohésion et l'équité au sein du collectif.

Calendrier et évolutions sportives

- **Meeting ONN (14 mars)** : maintien d'un 400 m nage libre en remplacement d'un 200 m, en hommage à Eric Verlaguet.
- **Suivi des U13** : mise en place d'un dispositif spécifique avec regroupements en mai et septembre.

- **Réforme de l'ENF** : le club de Dumbéa est désigné club pilote pour l'expérimentation de la nouvelle École de Natation Française, organisée autour de niveaux de compétences (bronze, argent, or).
- **Les regroupements du samedi** sont jugés positifs en termes de cohésion, bien que certaines réserves méthodologiques aient été exprimées. Il est proposé, à l'avenir, d'organiser des rencontres interclubs le samedi après-midi.

Eau libre

Un échange nourri a eu lieu concernant certaines attitudes et dysfonctionnements constatés lors des dernières compétitions.

Plusieurs membres ont exprimé leur incompréhension face à un manque d'implication constaté et ce malgré des dispositions précises inscrites dans le règlement annuel de notre ligue.

- Le rangement du matériel (oriflammes, installation et démontage) ;
- Le départ anticipé de certains encadrants avant la fin complète de l'organisation ;
- Des remarques jugées inappropriées à l'égard de l'organisation ou d'autres clubs.

Cyril précise qu'un rappel devra être effectué par les présidents de clubs auprès de leurs entraîneurs et licenciés, afin de souligner la nécessité d'une participation active et solidaire. Il est réaffirmé que l'organisation matérielle ne peut reposer sur un nombre restreint de personnes et nécessite l'engagement de l'ensemble des structures.

Les demandes de départs séparés filles/garçons lors des relais mixtes en eau libre sont rejetées pour des raisons logistiques, d'organisation et de libération de la zone de baignade.

5. Validation des déplacements de Marianne Océania Fidji et championnat d'Europe à Paris.

Marianne BROU a été retenue en qualité d'officiel technique pour ces deux compétitions internationales.

Il est souligné que ces désignations successives s'inscrivent dans une progression cohérente sur le plan international et témoignent de la reconnaissance de ses compétences, laissant entrevoir, à plus long terme, une possible désignation dans le cadre des Jeux de Brisbane 2032.

Le président précise par ailleurs que, dans le cadre de la convention d'objectifs, il est possible de solliciter une demande de budget prévisionnel complémentaire afin de contribuer au financement de ces déplacements.

Le comité directeur valide à l'unanimité ces déplacements.

6. Point sur les formations en cours et à venir

- **Assistant Moniteur 1 et 2 (AM1 / AM2)** : onze stagiaires en AM1 ; AM2 programmé sur trois journées (avril, mai, juin).
- **CAEP MNS** : formation prévue du 28 au 30 avril ; dossiers à déposer avant le 28 mars.
- **Aisance aquatique** : stage du 7 au 11 avril, ouvert aux professionnels de l'éducation ; 5 à 6 inscrits à ce jour.
- **Projet de performance** : animation programmée le 2 avril.

- **Brevet Fédéral 2 (BF2)** : accompagnement d'Alexandre le Duvehat en vue du jury national du 9 juillet ; possibilité de certification à distance depuis Nouméa grâce à un partenariat métropolitain.

- Une formation fédérale suivie le 3 février a été jugée insatisfaisante par Stéphane Tichon et les participants.

7. Questions diverses.

Prêt de matériel – Meeting Sprint

Dans le cadre de l'organisation de son Meeting Sprint prévu le samedi 7 mars, le club de Dumbéa Natation sollicite le prêt du matériel suivant :

- Tivolis ;
- Podiums (or, argent, bronze) ;
- Chronomètres ;
- Plaquettes ;
- Chaises.

Le club s'engage à remplacer tout matériel qui serait détérioré ou perdu à l'issue de la manifestation.

Le comité directeur valide cette demande de prêt de matériel.

Cyril souligne par ailleurs le caractère ludique et dynamique du format retenu pour cette compétition, organisée en bassin de 50 mètres et ouverte à toutes catégories, constituant une initiative pertinente pour dynamiser la pratique et favoriser l'adhésion des jeunes nageurs.

Le président précise également avoir échangé avec la société IN Live, qui sera présente sur le meeting. La ligue participera à la prestation d'Inlive sur son forfait mensuel de prestation permettant une facture allégée pour le club (valeur de 16.000 F).

Les autres clubs pourront bénéficier de ce dispositif, dans la limite des fonds disponibles, pour un montant maximal de 16 000 F par manifestation (meeting CNC et meeting ONN). Les meetings avenirs n'entrent pas dans ce cadre.

Cérémonie

Un projet de cérémonie de remise de récompenses à destination des officiels et des nageurs est actuellement à l'étude. Cette initiative viserait à valoriser l'engagement des bénévoles ainsi que les performances et l'investissement des sportifs.

Le Président souhaite solliciter le partenaire Cuenet à cette occasion, afin d'envisager un accompagnement dans le cadre de cet événement.

Cyril se charge de prendre contact avec le groupe afin d'engager les premiers échanges.

Commande de récompenses

Nathalie, actuellement en déplacement en Australie, informe le comité directeur qu'elle est en cours d'échanges avec différents fournisseurs afin d'étudier la possibilité de réaliser une commande groupée de médailles pour l'ensemble des récompenses de la saison.

Un retour sera présenté au comité directeur dès réception des propositions tarifaires.

Prochaine réunion le 20 avril 2026

Le Secrétaire Général-Adjoint — Le Président



Raphaël Zanon — Jean Claude ROBIN